



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

MAY 20 1983

S/15761  
13 mai 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/CONF/...~~ ON

LETTRE DATEE DU 13 MAI 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi du 7 au 12 mars 1983, "a invité le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à se réunir dès que faire se pourrait pour examiner la question de nouvelles mesures touchant la mise en oeuvre de son plan pour l'indépendance de la Namibie, et d'assumer ainsi la responsabilité mondiale qui lui incombe de faire appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité". Le Bureau de coordination des pays non alignés, réuni à New York, a décidé qu'il convenait de demander une réunion du Conseil de sécurité pour le 23 mai 1983. J'ai donc l'honneur de vous prier, au nom du Mouvement des pays non alignés, de bien vouloir convoquer le Conseil de sécurité afin qu'il puisse poursuivre l'examen de la question de Namibie.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Inde auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) N. KRISHNAN